

COMPARAISON DES DÉPENSES DE DÉFENSE DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne est, après la France et le Royaume-Uni, le troisième pays de l'Union européenne investissant le plus dans la défense.

La France et l'Allemagne ont une tradition de coopération qui remonte au Traité de l'Élysée de 1963. Elle s'exprime notamment au travers de la brigade franco-allemande et de plusieurs programmes de formation et d'armement en commun.

À partir de données budgétaires, de données statistiques, de rapports officiels et de sources institutionnelles, cette étude resitue la coopération bilatérale franco-allemande dans son contexte économique et financier. Elle aborde la réforme de la *Bundeswehr*, suite à la suspension du service militaire en juillet 2011, l'engagement en opérations extérieures et les différentes dimensions de coopération en matière de défense.

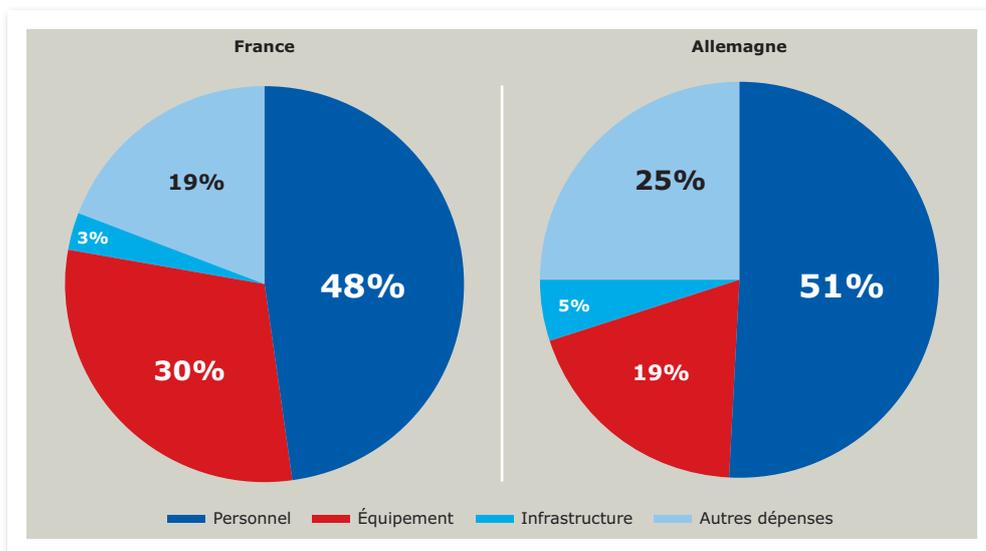


Frank SAMMETH,
chargé d'études, Observatoire économique de la défense

DÉPENSES GLOBALES

En 2010, selon le périmètre OTAN, l'Allemagne a consacré 31,11 milliards¹ € (1,4% du PIB) à la défense, soit huit milliards € de moins que la France (39,2 milliards €, soit 2,0% du PIB, hors anciens combattants, cf. graphique 1).

Graphique 1 : Distribution des dépenses en France et en Allemagne



Source : Mémoire statistique de l'OTAN, juin 2011.

En norme OTAN, seules les dépenses de personnel et d'infrastructure sont comparables.

¹ En appliquant le taux de parité de pouvoir d'achat (PPA), le montant serait de 34,19 milliards € français. L'incidence de la conversion en PPA est limitée en raison d'une l'évolution des prix similaire en France et en Allemagne. Les comparaisons sont donc menées en euros courants.

L'observatoire économique de la défense diffuse Ecodef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressés par cette formule, veuillez adresser votre courriel à :

oed@sga.defense.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet >
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet >
www.sga.defense.gouv.fr

ou sur simple demande à

SGA/Com au 01 42 19 77 46



DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES



EFFECTIFS

L'Allemagne disposait, en 2011, d'un effectif militaire d'environ 207 000 personnes, inférieur à celui de la France.

Avec la suspension du service militaire à partir de juillet 2011 et la réforme de la Bundeswehr dans le cadre du plan quadriennal, l'effectif prévu à l'horizon 2016 est de 170 000 militaires plus

5000 à 15 000 volontaires (cf. «Perspectives budgétaires et réforme de la Bundeswehr»). En novembre 2011, l'effectif militaire allemand était composé de 185 899 militaires de carrière ou sous contrat et d'environ 21 000 volontaires effectuant un service militaire prolongé.

Tableau 1 : Effectifs et composition des forces en 2011

	France	Allemagne
Personnel militaire	227 700	207 247
Terre/Heer	106 000 (46,5%)	73 823 (35,6%)
Marine/Marine	36 500 (16%)	15 822 (7,6%)
Air/Luftwaffe	44 100 (19,4%)	35 559 (17,2%)
Autres	41 200 (18,1%)	82 043 (39,6%)

Source : Mémorandum statistique semestriel de l'OTAN, juillet 2011, ministère allemand de la défense, retraitement DAF

La répartition des personnels entre les deux pays diffère surtout par les services de soutien (inclus dans la catégorie «autres»). L'Allemagne dispose d'un service de soutien interarmées important (*Streitkräftebasis*)², fort de 60 000 hommes, qui remplit entre autres des fonctions de logistique et de communication. En France, ces fonctions sont, à l'exception des services spécialisés, tels que le service des essences des armées (SEA) ou le service de santé des armées (SSA), remplis par les bases de défense sous l'autorité du commandement interarmées de soutien (COMIAS) au sein de l'État-major des armées. La généralisation des bases de Défense (BdD) en France depuis 2011 (51 en métropole, 9 en outre-mer et à l'étranger) a comme objectif de réduire les coûts de fonctionnement et de mettre en commun des fonctions auparavant séparées. Il s'agit ainsi de poursuivre le mouvement d'interarmisation permettant aux forces de se recentrer sur leur activité opérationnelle à travers la réduction des personnels dédiées au soutien.

OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

En 2010, l'Allemagne était présente sur le théâtre de plusieurs opérations extérieures. Comme pour la France et le Royaume-Uni, l'Afghanistan est aujourd'hui la plus importante opération extérieure pour la Bundeswehr. Au total, 7 035 militaires allemands étaient en OPEX en septembre 2011 (cf. tableau ci-dessous) contre environ 14 500 pour la France (hors forces de souveraineté). Le tableau, ci-dessous, compare les effectifs des opérations extérieures que la France et l'Allemagne ont en commun.

Tableau 2: Effectifs français et allemands en OPEX (opérations majeures en commun)*

	France	Allemagne
FIAS (Afghanistan)	3 800	5 074
KFOR (Kosovo)	300	1 429
ATALANTE (Piraterie)	150	275
FINUL (Liban)	1 300	221

* au 1/08/ 2011 pour la France et au 5/09/2011 pour l'Allemagne

Source : EMAT, Terre d'Allemagne No. 8, septembre 2011 ; Ministère de la Défense, EMA

² La *Streitkräftebasis* a été établie en 2000 et réunit les services interarmées de logistique et d'approvisionnement (à l'intérieur comme à l'étranger), de communication et de réforme. Elle a intégré entre autres les universités de la Bundeswehr ainsi que le renseignement militaire (*Militärischer Abschirmdienst* - MAD).

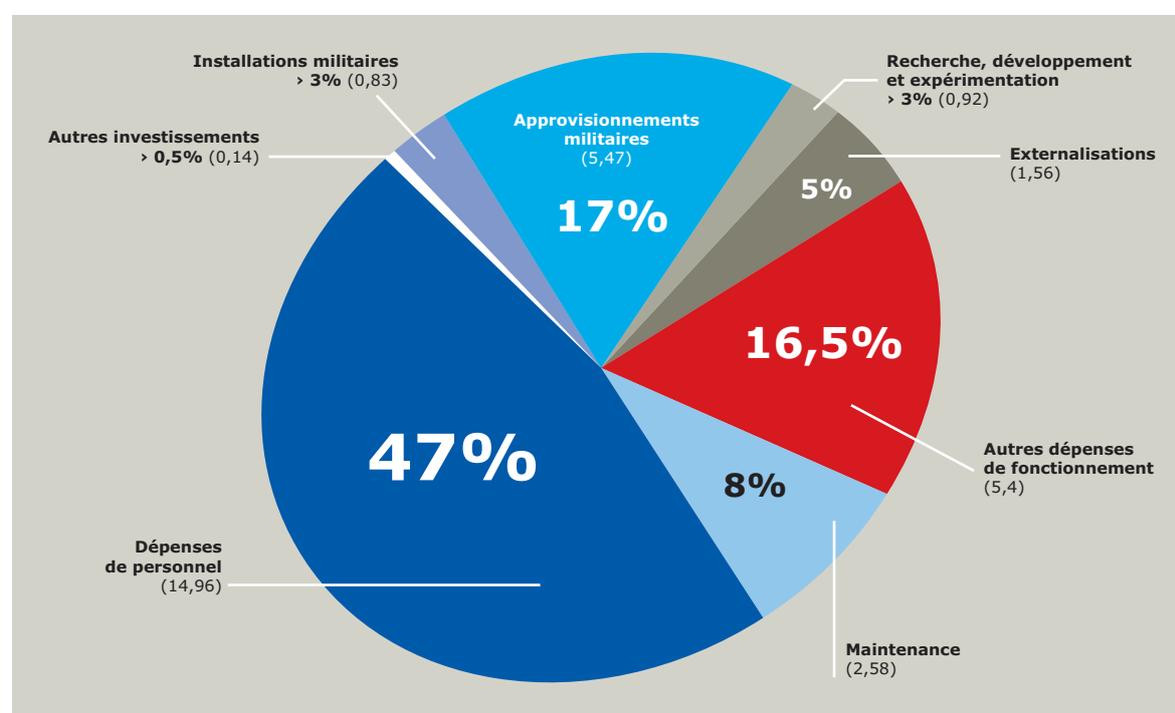
PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES ET RÉFORME DE LA *BUNDESWEHR*

Avec la suspension du service militaire en juillet 2011, la *Bundeswehr* a engagé sa quatrième vague de réformes depuis la réunification. Les précédentes étapes avaient comme objectifs principaux successifs d'intégrer l'armée de l'ancienne RDA, de réduire le format des armées, d'accroître sa capacité à se déployer rapidement en opérations extérieures, et enfin de professionnaliser l'armée allemande et de consolider son budget.

Pour 2012, le montant global du budget allemand en loi de finance initiale est de 31,87 milliards €, soit une quasi-stabilité par rapport à 2011 (+220 millions €) et en légère augmentation par rapport à 2010 (+760 millions €).

Le graphique ci-dessous illustre la répartition du projet de budget de défense pour 2012 :

Graphique 2 : Budget de défense 2012 de l'Allemagne par titres en % (et milliards d'euros)



Source : Ambassade de France en Allemagne, service de l'attaché de défense, septembre 2011.

Les dépenses de fonctionnement (22,95 milliards €) représentent 71,5% du budget total. Elles se répartissent en dépenses de personnel (10,26 milliards € et 4,7 milliards € de pensions), maintenance (2,58 milliards €) et autres dépenses de fonctionnement (5,4 milliards €).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7,36 milliards d'euros et se composent d'acquisitions (5,47 milliards), de recherche et développement (923 millions), d'infrastructures militaires y compris OTAN (826 millions) et autres investissements (143,5 millions).

Les dépenses liées aux externalisations représentent 1,55 milliard d'euros.

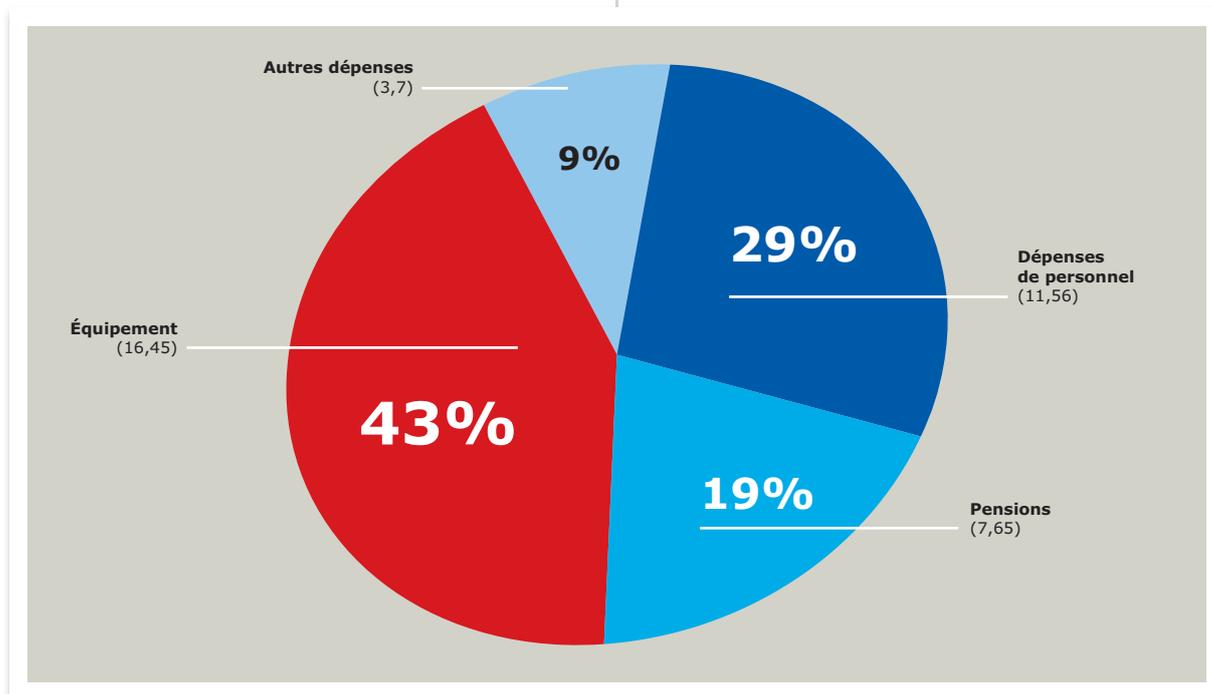
Même si le total du budget reste relativement stable, la réforme prévoit une réduction importante des effectifs. En effet, d'ici à quatre ans, (1^{er} janvier 2016), l'effectif civil devrait passer

de 76 000 à 58 000 et l'effectif militaire de 220 000 à une fourchette entre 175 000 à 185 000 (170 000 militaires d'active, et entre 5 000 et 15 000 volontaires)³.

Plusieurs mesures d'accompagnement des réformes sont prévues : reconversion du personnel civil, un plan d'attractivité et d'accompagnement de la réforme doté d'un fonds spécial de 200 millions d'euros, et la création d'une bourse d'emploi pour le reclassement au sein de la fonction publique. La réduction des effectifs militaires se traduira principalement par la suppression de 10 000 postes de carrière-contrats mais prend aussi en compte la montée en puissance du service volontaire et la fin de la conscription.

² Selon les dernières déclarations publiques du secrétaire d'État à la Défense, Stéphane Beemelmans en date du 28 novembre 2011.

Graphique 3 : Budget de défense de la France 2012 ressources totales de la mission défense en % (et milliards d'euros)



Source : Ministère de la défense, PLF 2012 en crédits de paiement, y compris pensions et ressources exceptionnelles

Afin de comparer les dépenses par titres, une analyse préliminaire a été conduite sur le budget allemand en suivant la nomenclature du budget français. Les dépenses de fonctionnement sont, à l'exception des dépenses de personnel liés au fonctionnement et des «autres dépenses» pour la France, intégrées dans les dépenses d'équipement :

Tableau 3 : Rapprochement des budgets de la France et de l'Allemagne en milliards € (et %)

	France	Allemagne
Dépenses de personnel hors pensions	11,56 (29%)	10,27 (32,4%)
Pensions	7,65 (19%)	4,69 (14,8%)
Total des dépenses de personnel	19,21 (48%)	14,96 (47,2%)
Équipement	16,45 (43%)	16,73 (52,8%)
Autres dépenses (fonctionnement, administration)	3,7 (9%)	

Source : retraitement OED

Il apparaît une structure des dépenses similaire entre les deux pays (hors nucléaire).

Ainsi, les dépenses de personnel représentent, pensions incluses, 48% du total du budget français et 47,2% du total des dépenses pour l'Allemagne. L'Allemagne a des dépenses de pensions inférieures à la France (14,8% des dépenses totales pour l'Allemagne contre 19,2% pour la France).

Les dépenses d'équipement sont elles aussi similaires (16,45 milliards € du budget de la mission défense pour la France et 16,58 milliards € pour l'Allemagne).

Pour les autres dépenses françaises de fonctionnement et administration (9% des dépenses totales) aucune correspondance allemande n'a pu être identifiée.

Ceci contraste avec la comparaison des dépenses de la France avec le Royaume-Uni (cf. Écodef N°57, *Comparaison des efforts de défense de la France et du Royaume-Uni*, décembre 2011) où des différences majeures ont été constatées, la dépense britannique étant caractérisée par des dépenses supérieures en matière de fonctionnement par rapport à la France.



LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ

La France et l'Allemagne coopèrent sur ensemble des activités liées à la défense. Au niveau européen, cette coopération comprend, outre des initiatives bilatérales, la contribution au développement de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et au niveau international l'engagement en commun dans certaines opérations extérieures.

Le tableau ci-dessous présente les différentes coopérations militaires et les coopérations en matière d'armement en cours où la France et l'Allemagne ont un engagement en commun.

Tableau 4 : Coopération franco-allemande en matière d'engagement extérieur et européenne

PESD et OPEX en 2010
Afghanistan (Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS)) La France est active en particulier dans la région de Kaboul et l'Allemagne dans le Nord du pays.
Kosovo La France et l'Allemagne, sont membres du groupe de contact et engagées dans la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR)
Liban La France et l'Allemagne contribuent à l'effort réalisé par les pays européens pour le renforcement de la FINUL en application de la résolution 1701 du CSNU du 11 août 2006.
Atalante Le Conseil de l'UE a adopté le 10 novembre 2008 l'action commune concernant la mise en place d'une opération militaire, à l'appui des résolutions du CNSU relative à la lutte contre la piraterie en Somalie (résolutions 1814, 1816, 1838, 1846 et 1851).
Groupe tactique de réaction rapide de l'UE (GT 1500) La France et l'Allemagne apportent une contribution majeure notamment les prises d'alerte par la Brigade franco-allemande.
Observation spatiale Les deux pays ont fédéré leurs capacités d'observation spatiale selon la déclaration de Schwerin du 30 juillet 2002, et continuent d'œuvrer à la réalisation d'un réseau constitué de leurs systèmes de reconnaissance par satellite - le système SAR-Lupe en Allemagne et le système Helios II en France.
La brigade franco-allemande créée le 2 octobre 1989 comprend plus de 6 000 hommes et est stationnée à Mühlheim (État-Major) avec des garnisons à Donaueschingen, Villingen et Immendingen et depuis juillet 2010 à Illkirch-Graffenstaden suite à la création du 291e Jägerbataillon (bataillon d'infanterie et de reconnaissance allemand). Le budget français pour cette brigade s'élevait à 1,9 million d'euros en 2010.
Corps européen Créé à l'occasion du sommet de La Rochelle, le 22 mai 1992, par une décision du conseil franco-allemand de défense et de sécurité. La Brigade franco-allemande est une unité permanente du Corps européen.
EATC (2004) : European Air Transport Command (Eindhoven) L'EATC a ses origines dans la Cellule européenne de coordination aérienne (EACC), fondée en 2001 à l'initiative de la France et de l'Allemagne.

Source : Dicot



Tableau 5 : Coopération franco-allemande sur le plan opérationnel et matière d'armement

Formation	Armement
Programme bilatéral d'échange d'officiers , qui concerne notamment la formation initiale des officiers des armées de terre de ces pays. Depuis 2007, 5 élèves-officiers allemands sont formés en France (dont 3 à l'École spéciale militaire de St-Cyr-Coëtquidan) et 5 élèves-officiers français en Allemagne. Des échanges d' élèves-officiers de marine existent également entre la France et l'Allemagne.	La France et l'Allemagne font partie de l' Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) , créée par la convention de Farnborough signée en 1998 et ratifiée en 2001. L'OCCAR est une organisation multinationale qui assume la coordination de plusieurs grands programmes d'armement au profit des pays participants ou de ses États membres, parmi lesquels l'A400M, l'hélicoptère de combat Tigre et le radar de contre-batterie Cobra .
Formation d'élèves-officiers des armées de l'air française et allemande respectivement à Fürstenfeldbruck et à Salon-de-Provence.	Le programme d'avion de transport futur A400M est mené en coopération par la France (50 appareils commandés livrés à partir de fin 2013 à 2024) l'Allemagne (60 appareils commandés), et d'autres États (Belgique, Espagne, Luxembourg, Royaume-Uni, Turquie).
Centres de formation conjoints : centre franco-allemand de formation des mécaniciens de Falsberg et depuis avril 2005, l'école franco-allemande de formation des équipages des hélicoptères Tigre, au Luc-en-Provence (budget français en 2010 : 1,2 million €).	Le programme d'hélicoptère de combat Tigre associe la France (80 appareils commandés, livrés depuis 2005), l'Allemagne (80 appareils commandés) et l'Espagne.
	L' hélicoptère NH90 , destiné au renouvellement des flottes d'hélicoptères de transport tactique (version TTH) et de lutte anti-sous-marine (version NFH) pour la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal. Le programme est conduit pour le compte des pays par une agence de l'OTAN (NAHEMA).
	Le programme de missile d'interception à domaine élargi MIDE-Meteor est conduit en coopération entre le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suède et la France.
	Le lance-roquettes multiple de nouvelle génération LRM-NG .
	Un centre de recherche commun, l'Institut franco-allemand de recherche de Saint-Louis , a été créé en 1958. (Budget français : 17,7 millions € en 2010)

Source : Dicot

SOURCES/LIENS :

France

Annuaire statistique de la défense :

www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/annuaire-statistique-de-la-defense

Budget de défense :

www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/budget-finances-de-la-defense/budget/budget-2010

Allemagne

Budget de défense :

www.bundesfinanzministerium.de/bundeshaushalt2010/html/ep14/ep14.html

Bundeswehr :

www.bundeswehr.de

OTAN

Military expenditure :

www.nato.int/cps/en/natolive/topics_49198.htm

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

14 rue Saint Dominique • 75700 Paris SP 07

Pour vous abonner > Méli : oed@sga.defense.gouv.fr

Rédacteur en chef : Marc-Antoine Kleinpeter

Conception graphique et réalisation > © Pascal Illic - SGA/com 2012

Impression > SGA/SPAC/PGP - Tél : 01 42 19 40 91

ISSN 1293-4348

